

<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
Nominations aux sièges devenus vacants au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	23	20 décembre 1971	21
Célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies	24	26 novembre 1971	21
Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	41, b	16 décembre 1971	21
Confirmation de la nomination du Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement	44, e	14 décembre 1971	22
Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	66, d	22 décembre 1971	22
Représentation de la Chine à l'Organisation des Nations Unies	96	26 octobre 1971	22
Question examinée par le Conseil de sécurité à ses 1606 <sup>e</sup> , 1607 <sup>e</sup> et 1608 <sup>e</sup> séances, les 4, 5 et 6 décembre 1971	102	22 décembre 1971	22

### 2751 (XXVI). Admission du Bhoutan à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 10 février 1971, recommandant l'admission du Bhoutan à l'Organisation des Nations Unies <sup>1</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission du Bhoutan <sup>2</sup>,

*Décide* d'admettre le Bhoutan à l'Organisation des Nations Unies.

*1934<sup>e</sup> séance plénière,  
21 septembre 1971.*

### 2752 (XXVI). Admission de Bahreïn à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 18 août 1971, recommandant l'admission de Bahreïn à l'Organisation des Nations Unies <sup>3</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de Bahreïn <sup>4</sup>,

*Décide* d'admettre Bahreïn à l'Organisation des Nations Unies.

*1934<sup>e</sup> séance plénière,  
21 septembre 1971.*

### 2753 (XXVI). Admission du Qatar à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 15 septembre 1971, recommandant

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Annexes, point 25 de l'ordre du jour, document A/8278.

<sup>2</sup> A/8275. Pour le texte imprimé de ce document, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-cinquième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1970, document S/10050.

<sup>3</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Annexes, point 25 de l'ordre du jour, document A/8359.

<sup>4</sup> A/8358. Pour le texte imprimé de ce document, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément de juillet, août et septembre 1971, document S/10291.

l'admission du Qatar à l'Organisation des Nations Unies <sup>5</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission du Qatar <sup>6</sup>,  
*Décide* d'admettre le Qatar à l'Organisation des Nations Unies.

*1934<sup>e</sup> séance plénière,  
21 septembre 1971.*

### 2754 (XXVI). Admission de l'Oman à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 30 septembre 1971, recommandant l'admission de l'Oman à l'Organisation des Nations Unies <sup>7</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de l'Oman <sup>8</sup>,  
*Décide* d'admettre l'Oman à l'Organisation des Nations Unies.

*1957<sup>e</sup> séance plénière,  
7 octobre 1971.*

### 2758 (XXVI). Rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* les principes de la Charte des Nations Unies,

*Considérant* que le rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine est indispensable à la sauvegarde de la Charte des Nations Unies et à la cause que l'Organisation doit servir conformément à la Charte,

*Reconnaissant* que les représentants du Gouvernement de la République populaire de Chine sont les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organi-

<sup>5</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Annexes, point 25 de l'ordre du jour, document A/8381.

<sup>6</sup> A/8373. Pour le texte imprimé de ce document, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément de juillet, août et septembre 1971, document S/10306.

<sup>7</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Annexes, point 25 de l'ordre du jour, document A/8449.

<sup>8</sup> A/8320. Pour le texte imprimé de ce document, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément d'avril, mai et juin 1971, document S/10216.